

# 93 A L'Île-Saint-Denis, une friche se transforme en ferme florale

Le projet Lil'Ô, porté par l'association Halage, veut conjuguer insertion, biodiversité et accueil du public. Des fleurs ont déjà été plantées et vendues à des fleuristes parisiens.



**ENVIRONNEMENT.** Le projet Lil'Ô, porté par l'association Halage, a été inauguré le 15 juin à L'Île-Saint-Denis. Photo L'île Saint-Denis

**Florence Renard**  
@FlorenceRG

Sur l'extrême pointe nord de l'Île-Saint-Denis, le projet Lil'Ô, pour Laboratoire Ilien de la matière organique, prend racine. Derrière cet acronyme se cache un programme inauguré cet été destiné à transformer une friche industrielle de 3,6 hectares en un « démonstrateur de la reconquête de la biodiversité et de l'agriculture urbaine ». Maltraité pendant des années, le terrain est fortement pollué par des métaux lourds et stériles. Il est devenu la propriété du département de Seine-Saint-Denis en 2018. Ce dernier l'a confié à Halage, une association d'insertion qui s'est fixée pour tâche de « réhabiliter les humains en réhabilitant les friches », au terme d'une convention d'occupation gratuite de 10 ans renouvelable. Le projet prévoit de rendre les terres fertiles grâce aux déchets alimentaires des quartiers voisins récoltés quotidiennement. Pour y parvenir, le composteur géant des Alchimistes, fabriqué par la société britannique Tidy Planet, a été installé sur le site. Electromécanique, il permet de brasser jusqu'à deux tonnes de bio-déchets (végétaux et animaux) chaque jour, soit l'équivalent de ce que produisent 10.000 habitants. Halage, qui travaille avec le LAMS, un laboratoire indépendant qui se bat pour défendre des sols agricoles maltraités, estime qu'en amendant le compost frais sur les sols, un centimètre de sol fertile pourrait être récupéré chaque année. « On veut prendre le temps de faire le sol », insiste Stéphane Berdoulet, directeur de l'association. En parallèle, le volet agriculture urbaine a été lancé. Halage a opté pour l'installation d'une ferme florale avec à terme des champs de

fleurs sur une surface de plus de 4.000 m<sup>2</sup> et une serre géante de 1.600 m<sup>2</sup>. En 2018, sur moins de 500 m<sup>2</sup> quelque 20.000 fleurs ont déjà été produites et vendues à Paris. « Nos fleurs finissent au Ritz et au Château de Versailles », s'enorgueillit Stéphane Berdoulet. « Nous allons devenir le premier producteur de fleurs du Grand Paris », poursuit-il.

## Lieu d'accueil

A côté de la ferme florale, les premiers arbres d'une « forêt temporaire » seront plantés en octobre pour capter la pollution, tandis que des bassins vont être installés à partir de 2020 pour apporter de l'eau, servir de pépinière et faire du phytomanagement, c'est-à-dire de la dépollution par les plantes. Ce projet écologique s'accompagne d'un ambitieux programme d'insertion visant à créer des emplois locaux pour des publics éloignés de l'emploi ou des publics vulnérables. « L'enjeu c'est de réhabiliter cette friche et les gens par la même occasion », explique le maire de L'Île-Saint-Denis, Mohamed Gnabaly. Chaque personne bénéficie d'un accompagnement social et professionnel et un centre de formation a été créé. De nouveaux métiers, comme collecteur-composteur ou faiseur de terre, vont être expérimentés. Au-delà de l'insertion, Lil'Ô veut devenir un lieu d'accueil pour les habitants du département. Au programme : des projets d'éducation populaire, un centre de loisirs, des visites, des conférences ou encore des ateliers. Cette ouverture au public ne se fera pas « avant 2020 », explique Stéphane Berdoulet. « En attendant, il faut qu'on trouve encore de l'argent », poursuit le directeur d'Halage qui est parvenu à lever jusqu'ici 1,2 million d'euros de subventions. ■

## Patrimoine : la Région labellise 23 sites

Le label « Patrimoine d'intérêt régional » a été décerné à 23 sites mercredi 18 septembre. Objectif : développer l'attractivité touristique de ces sites.

**Laurence Albert**  
@L\_Albert\_

A Coulommiers, la halle aux Fromages, emblématique du commerce des spécialités briardes, édifiée en 1887 par l'architecte Jules Chevallier, bénéficie désormais d'une protection patrimoniale renforcée. L'édifice métalli-

que inspiré des pavillons Baltard, et rénové en 1999, est en effet l'un des 23 sites labellisés « Patrimoine d'intérêt régional », par la Commission permanente du Conseil Régional d'Ile-de-France, mercredi 18 septembre. Créé en 2018, ce label régional a vocation à soutenir des édifices à la fois « représentatifs de la diversité des patrimoines franciliens » et qui



**PATRIMOINE.** La halle aux Fromages de Coulommiers, édifiée en 1887, bénéficie désormais d'une protection patrimoniale renforcée. Photo CC-BY-SA-3.0

« esquissent de grandes thématiques structurantes : patrimoine rural, industriel, architecture du XX<sup>e</sup> siècle, cité-jardin, art public, maison d'artiste ou de villégiature ».

### Neuf gares

La Région vise les 200 sites labellisés d'ici à la fin de la mandature ; elle en a déjà reconnu 64 lors d'une première vague de candidatures. Cette deuxième édition verra ressortir des cartons des édifices peu connus comme les cités-jardins de la Poudrerie à Livry-Gargan, dont la réhabilitation, entamée par les pouvoirs publics pour en faire un écoquartier, pourrait se trouver facilitée. Mais elle consacre aussi neuf gares, dont celles de Bougival (La Celle-Saint-Cloud), de Sèvres-Rive-gauche, d'Epinay-sur-Seine, ou même, plus étonnant, de la Plaine-Stade-de France (RER).

« L'objectif est notamment de donner davantage de visibilité touristique à ces sites souvent méconnus du grand public et qui sont, par ailleurs, dans l'angle mort des politiques publiques », argue la vice-présidente de la Région chargée de la culture, Florence Portelli. Au-delà de « l'effet vitrine », le label permet aux propriétaires de prétendre à deux dispositifs régionaux : une aide en investissement et une aide en fonctionnement destinée à valoriser leur patrimoine, pouvant représenter jusqu'à 30 % du montant des travaux à concurrence

de 500.000 euros par tranche. Pour l'heure, aucun bilan n'a été dressé, que ce soit sur l'avancée des travaux ou le montant des aides accordées lors de la première vague. Cette montée en puissance du label est l'une des quinze mesures détaillées mi-septembre par la Région lors de ses premières Assises du Patrimoine. En six ans, la Région aura dépensé 200 millions d'euros dans ce domaine. Que ce soit pour remédier à l'urgence (10 millions pour Notre-Dame de Paris), régler un dossier emblématique (2 millions pour la Flèche de la Basilique Saint-Denis), ou manifester son soutien aux petites communes rurales (une enveloppe de 200.000 euros).

A plus long terme, l'un des enjeux sera également d'encourager l'émergence d'une filière dédiée à la restauration du patrimoine, dont les besoins ont été mis en lumière par l'incendie de la cathédrale Notre-Dame. Le plan déroule donc quelques options classiques, comme le soutien à la création de campus des métiers du patrimoine (à Versailles) ou celle d'une « Cité artisanale des Compagnons du Tour de France », à Champigny-sur-Marne. Mais il se manifeste aussi par un appel en direction des start-up du patrimoine qui vont pouvoir travailler sur de nouveaux jeux de données en open data, et participer bientôt à un appel à projets dédié, « Innov'up ». ■

LE PORTAIL SPÉCIALISÉ MARCHÉS PUBLICS POUR VOS APPELS D'OFFRES



**100% dématérialisation de vos appels d'offres**

✓ prêt pour l'échéance d'octobre 2018

**e-marchespublics.com**  
publication & dématérialisation